



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	•
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

AGV-1			
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES			
H HABITATION			
H1 Unifamiliale	• (1)		
C COMMERCE			
I INDUSTRIE			
R RÉCRÉATIF			
Co CONSERVATION			
A AGRICULTURE			
A1 Agriculture	•		
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE			
USAGES SPÉCIFIQUES			
Usages spécifiquement permis			
Usages spécifiquement exclus			
Usages mixtes			
NORMES			
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
Isolée	•	•	
Jumelée			
En rangée			
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
En étages (min. / max.)	1 / 3	1 / 3	
En mètres (min. / max.)	- / 12	- / 12	
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
Largeur (min.)	6.5	6.5	
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -	- / 1 400	
Nombre de logement par bâtiment (max.)			
MARGES			
Avant (min.)	4.5	4.5	
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -	4,5 / -	
Arrière (min.)	4.5	4.5	
LOTISSEMENT			
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000	4000	
Largeur du terrain (min.)	45	45	
Profondeur du terrain (min.)	60	60	
RAPPORTS			
C.E.S. - % (max.)			
Espace naturel minimum (%) (min.)			
NOTES			
(1) Usage résidentiel autorisé en conformité avec la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles			

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	•
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

AGV-2			
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES			
H HABITATION			
H1 Unifamiliale	• (1)		
C COMMERCE			
I INDUSTRIE			
R RÉCRÉATIF			
Co CONSERVATION			
A AGRICULTURE			
A1 Agriculture	•		
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE			
USAGES SPÉCIFIQUES			
Usages spécifiquement permis			
Usages spécifiquement exclus			
Usages mixtes			
NORMES			
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
Isolée	•	•	
Jumelée			
En rangée			
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
En étages (min. / max.)	1 / 3	1 / 3	
En mètres (min. / max.)	- / 12	- / 12	
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
Largeur (min.)	6.5	6.5	
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -	- / 1 400	
Nombre de logement par bâtiment (max.)			
MARGES			
Avant (min.)	4.5	4.5	
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -	4,5 / -	
Arrière (min.)	4.5	4.5	
LOTISSEMENT			
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000	4000	
Largeur du terrain (min.)	45	45	
Profondeur du terrain (min.)	60	60	
RAPPORTS			
C.E.S. - % (max.)			
Espace naturel minimum (%) (min.)			
NOTES			
(1) Usage résidentiel autorisé en conformité avec la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles			

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

PAR-1						
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES						
H	HABITATION					
C	COMMERCE					
I	INDUSTRIE					
R	RÉCRÉATIF					
R1	Récréatif extensif		•			
Co	CONSERVATION					
Co1	Conservation des milieux naturels			•		
A	AGRICULTURE					
P	PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE					
USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis					
	Usages spécifiquement exclus					
	Usages mixtes					
NORMES						
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL						
	Isolée					
	Jumelée					
	En rangée					
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL						
	En étages (min. / max.)					
	En mètres (min. / max.)		- / 12			
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL						
	Largeur (min.)					
	Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)					
	Nombre de logement par bâtiment (max.)					
MARGES						
	Avant (min.)					
	Latérales (min./totale min.)					
	Arrière (min.)					
LOTISSEMENT						
	Superficie du terrain - m ² (min.)					
	Largeur du terrain (min.)					
	Profondeur du terrain (min.)					
RAPPORTS						
	C.E.S. - % (max.)					
	Espace naturel minimum (%) (min.)					
NOTES						

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

PAR-2

CLASSES D'USAGES AUTORISÉES



Divers

P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

H HABITATION

C COMMERCE

I INDUSTRIE

R RÉCRÉATIF

R1 Récréatif extensif

Co CONSERVATION

Co1 Conservation des milieux naturels

A AGRICULTURE

A1 Agriculture

P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE

P1 Public et institutionnel

P2 Utilité publique

P3 Parcs et espaces verts

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis

Usages spécifiquement exclus

Usages mixtes

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Isolée

Jumelée

En rangée

HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL

En étages (min. / max.)

En mètres (min. / max.) - / 12

DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Largeur (min.)

Superficie d'implantation - m² (min. / max.)

Nombre de logement par bâtiment (max.)

MARGES

Avant (min.)

Latérales (min./totale min.)

Arrière (min.)

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m² (min.)

Largeur du terrain (min.)

Profondeur du terrain (min.)

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)

Espace naturel minimum (%) (min.)

NOTES

Amendements

No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

PAR-3				
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES				
H HABITATION				
H1 Unifamiliale	•			
C COMMERCE				
I INDUSTRIE				
R RÉCRÉATIF				
R1 Récréatif extensif		•		
Co CONSERVATION				
Co1 Conservation des milieux naturels			•	
A AGRICULTURE				
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE				
USAGES SPÉCIFIQUES				
Usages spécifiquement permis				
Usages spécifiquement exclus				
Usages mixtes				
NORMES				
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
Isolée	•			
Jumelée				
En rangée				
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
En étages (min. / max.)	1 / 3			
En mètres (min. / max.)	- / 12			
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
Largeur (min.)	6.5			
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -			
Nombre de logement par bâtiment (max.)				
MARGES				
Avant (min.)	4,5	4,5	4,5	
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -	4,5 / -	4,5 / -	
Arrière (min.)	4,5	4,5	4,5	
LOTISSEMENT				
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000	4000	4 000	
Largeur du terrain (min.)	45	45	45	
Profondeur du terrain (min.)	60	60	60	
RAPPORTS				
C.E.S. - % (max.)				
Espace naturel minimum (%) (min.)				
NOTES				

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

PAR-4									
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES									
H	HABITATION								
C	COMMERCE								
I	INDUSTRIE								
R	RÉCRÉATIF								
R1	Récréatif extensif		•						
Co	CONSERVATION								
Co1	Conservation des milieux naturels			•					
A	AGRICULTURE								
P	PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE								
USAGES SPÉCIFIQUES									
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages mixtes								
NORMES									
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
	Isolée								
	Jumelée								
	En rangée								
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
	En étages (min. / max.)								
	En mètres (min. / max.)			- / 12					
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
	Largeur (min.)								
	Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)								
	Nombre de logement par bâtiment (max.)								
MARGES									
	Avant (min.)								
	Latérales (min./totale min.)								
	Arrière (min.)								
LOTISSEMENT									
	Superficie du terrain - m ² (min.)								
	Largeur du terrain (min.)								
	Profondeur du terrain (min.)								
RAPPORTS									
	C.E.S. - % (max.)								
	Espace naturel minimum (%) (min.)								
NOTES									

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



PAR-5									
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES									
H HABITATION									
C COMMERCE									
I INDUSTRIE									
R RÉCRÉATIF									
R1	Récréatif extensif	•							
Co CONSERVATION									
Co1	Conservation des milieux naturels	•							
A AGRICULTURE									
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE									
P3	Parcs et espaces verts	•							
USAGES SPÉCIFIQUES									
Usages spécifiquement permis						(1)			
Usages spécifiquement exclus									
Usages mixtes									
NORMES									
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
	Isolée								
	Jumelée								
	En rangée								
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
	En étages (min. / max.)								
	En mètres (min. / max.)		- / 12						
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
	Largeur (min.)								
	Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)								
	Nombre de logement par bâtiment (max.)								
MARGES									
	Avant (min.)								
	Latérales (min./totale min.)								
	Arrière (min.)								
LOTISSEMENT									
	Superficie du terrain - m ² (min.)								
	Largeur du terrain (min.)								
	Profondeur du terrain (min.)								
RAPPORTS									
	C.E.S. - % (max.)								
	Espace naturel minimum (%) (min.)								
NOTES									
(1) : P3-2									

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

PAR-6	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	•
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
R1 Récréatif extensif	•
Co CONSERVATION	
Co1 Conservation des milieux naturels	•
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	•
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6.5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

PAR-9	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
C COMMERCE	
C3 Commercial à nuisance importante	●
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
R1 Récréatif extensif	●
Co CONSERVATION	
Co1 Conservation des milieux naturels	●
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	(1)*
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	●
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1/3
En mètres (min. / max.)	-/12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6,5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75/-
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	
Largeur du terrain (min.)	
Profondeur du terrain (min.)	
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	
1. C3-14 *L'usage C3-14, à l'exception des usages motel et regroupement en projet intégré de chalets en location, est autorisé exclusivement dans les bâtiments Willson et O'Brien. L'hébergement est limité à un maximum de 20 chambres. Conformément à la condition numéro 10 du Plan d'urbanisme, ces activités ne peuvent s'exercer que lorsqu'elles sont opérées par le gestionnaire du parc ou par ses mandataires.	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

Amendements	
No. de règlement	Date
1351-25	17-04-2026

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

PAR-10	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	•
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
R1 Récréatif extensif	•
Co CONSERVATION	
Co1 Conservation des milieux naturels	•
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	•
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6.5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



PAR-11	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
R1 Récréatif extensif	•
Co CONSERVATION	
Co1 Conservation des milieux naturels	•
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	
Latérales (min./totale min.)	
Arrière (min.)	
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	
Largeur du terrain (min.)	
Profondeur du terrain (min.)	
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	•

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

PAR-12									
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES									
H HABITATION									
C COMMERCE									
I INDUSTRIE									
R RÉCRÉATIF									
R1 Récréatif extensif			•						
Co CONSERVATION									
Co1 Conservation des milieux naturels				•					
A AGRICULTURE									
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE									
P1 Public et institutionnel					•				
USAGES SPÉCIFIQUES									
Usages spécifiquement permis					(1)				
Usages spécifiquement exclus									
Usages mixtes									
NORMES									
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Isolée									
Jumelée									
En rangée									
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
En étages (min. / max.)									
En mètres (min. / max.)					- / 12				
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Largeur (min.)									
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)									
Nombre de logement par bâtiment (max.)									
MARGES									
Avant (min.)									
Latérales (min./totale min.)									
Arrière (min.)									
LOTISSEMENT									
Superficie du terrain - m ² (min.)									
Largeur du terrain (min.)									
Profondeur du terrain (min.)									
RAPPORTS									
C.E.S. - % (max.)									
Espace naturel minimum (%) (min.)									
NOTES									
(1) : P1-2: Seule l'administration du parc de la Gatineau peut être autorisée.									

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

PAR-14

CLASSES D'USAGES AUTORISÉES

H	HABITATION							
C	COMMERCE							
I	INDUSTRIE							
R	RÉCRÉATIF							
R1	Récréatif extensif	•						
Co	CONSERVATION							
Co2	Conservation des paysages champêtres		•					
A	AGRICULTURE							
P	PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE							

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis								
Usages spécifiquement exclus								
Usages mixtes								

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Isolée								
Jumelée								
En rangée								
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
En étages (min. / max.)								
En mètres (min. / max.)			- / 12					
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Largeur (min.)								
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)								
Nombre de logement par bâtiment (max.)								
MARGES								
Avant (min.)								
Latérales (min./totale min.)								
Arrière (min.)								

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m ² (min.)								
Largeur du terrain (min.)								
Profondeur du terrain (min.)								

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)								
Espace naturel minimum (%) (min.)								

NOTES

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

PAR-15				
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES				
H	HABITATION			
C	COMMERCE			
I	INDUSTRIE			
R	RÉCRÉATIF			
R1	Récréatif extensif	•		
Co	CONSERVATION			
Co2	Conservation des paysages champêtres		•	
A	AGRICULTURE			
P	PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE			
USAGES SPÉCIFIQUES				
	Usages spécifiquement permis			
	Usages spécifiquement exclus			
	Usages mixtes			
NORMES				
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
	Isolée			
	Jumelée			
	En rangée			
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
	En étages (min. / max.)			
	En mètres (min. / max.)	- / 12		
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
	Largeur (min.)			
	Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)			
	Nombre de logement par bâtiment (max.)			
MARGES				
	Avant (min.)			
	Latérales (min./totale min.)			
	Arrière (min.)			
LOTISSEMENT				
	Superficie du terrain - m ² (min.)			
	Largeur du terrain (min.)			
	Profondeur du terrain (min.)			
RAPPORTS				
	C.E.S. - % (max.)			
	Espace naturel minimum (%) (min.)			
NOTES				

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	•

PAR-17				
				CLASSES D'USAGES AUTORISÉES
GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	H HABITATION			
	C COMMERCE			
	I INDUSTRIE			
	R RÉCRÉATIF			
	Co CONSERVATION			
	Co2	Conservation des paysages champêtres	•	
	A AGRICULTURE			
	P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE			
	USAGES SPÉCIFIQUES			
		Usages spécifiquement permis		
		Usages spécifiquement exclus		
		Usages mixtes		
	NORMES			
	STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
		Isolée		
		Jumelée		
		En rangée		
	HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
		En étages (min. / max.)		
		En mètres (min. / max.)		
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
		Largeur (min.)		
	Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)			
	Nombre de logement par bâtiment (max.)			
MARGES				
	Avant (min.)			
	Latérales (min./totale min.)			
	Arrière (min.)			
LOTISSEMENT				
	Superficie du terrain - m ² (min.)			
	Largeur du terrain (min.)			
	Profondeur du terrain (min.)			
RAPPORTS				
	C.E.S. - % (max.)			
	Espace naturel minimum (%) (min.)			
NOTES				

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	•
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

PAR-19	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
R1 Récréatif extensif	•
Co CONSERVATION	
Co2 Conservation des paysages champêtres	•
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	
Latérales (min./totale min.)	
Arrière (min.)	
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	
Largeur du terrain (min.)	
Profondeur du terrain (min.)	
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	•
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

PAR-20				
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES				
H HABITATION				
C COMMERCE				
I INDUSTRIE				
R RÉCRÉATIF				
R1 Récréatif extensif	•			
Co CONSERVATION				
Co2 Conservation des paysages champêtres		•		
A AGRICULTURE				
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE				
USAGES SPÉCIFIQUES				
	Usages spécifiquement permis			
	Usages spécifiquement exclus			
	Usages mixtes			
NORMES				
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
	Isolée			
	Jumelée			
	En rangée			
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
	En étages (min. / max.)			
	En mètres (min. / max.)	- / 12		
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
	Largeur (min.)			
	Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)			
	Nombre de logement par bâtiment (max.)			
MARGES				
	Avant (min.)			
	Latérales (min./totale min.)			
	Arrière (min.)			
LOTISSEMENT				
	Superficie du terrain - m ² (min.)			
	Largeur du terrain (min.)			
	Profondeur du terrain (min.)			
RAPPORTS				
	C.E.S. - % (max.)			
	Espace naturel minimum (%) (min.)			
NOTES				

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	•
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

PAR-21							
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES							
H	HABITATION						
C	COMMERCE						
I	INDUSTRIE						
R	RÉCRÉATIF						
R1	Récréatif extensif		•				
Co	CONSERVATION						
Co2	Conservation des paysages champêtres			•			
A	AGRICULTURE						
P	PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE						
USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis						
	Usages spécifiquement exclus						
	Usages mixtes						
NORMES							
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL							
	Isolée						
	Jumelée						
	En rangée						
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL							
	En étages (min. / max.)						
	En mètres (min. / max.)		- / 12				
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL							
	Largeur (min.)						
	Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)						
	Nombre de logement par bâtiment (max.)						
MARGES							
	Avant (min.)						
	Latérales (min./totale min.)						
	Arrière (min.)						
LOTISSEMENT							
	Superficie du terrain - m ² (min.)						
	Largeur du terrain (min.)						
	Profondeur du terrain (min.)						
RAPPORTS							
	C.E.S. - % (max.)						
	Espace naturel minimum (%) (min.)						
NOTES							

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



PAR-23									
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES									
H HABITATION									
C COMMERCE									
I INDUSTRIE									
R RÉCRÉATIF									
	R1 Récréatif extensif			•					
Co CONSERVATION									
	Co1 Conservation des milieux naturels				•				
A AGRICULTURE									
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE									
USAGES SPÉCIFIQUES									
NORMES									
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
MARGES									
LOTISSEMENT									
RAPPORTS									
NOTES									

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers

P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	•

PAR-25

CLASSES D'USAGES AUTORISÉES

H HABITATION

C COMMERCE

I INDUSTRIE

R RÉCRÉATIF

R1	Récréatif extensif		•																				
----	--------------------	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Co CONSERVATION

Co1	Conservation des milieux naturels			•																			
-----	-----------------------------------	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

A AGRICULTURE

P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis																							
Usages spécifiquement exclus																							
Usages mixtes																							

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL																							
Isolée																							
Jumelée																							
En rangée																							

HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL

En étages (min. / max.)																							
En mètres (min. / max.)										- / 12													

DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Largeur (min.)																							
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)																							
Nombre de logement par bâtiment (max.)																							

MARGES

Avant (min.)																							
Latérales (min./totale min.)																							
Arrière (min.)																							

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m ² (min.)																							
Largeur du terrain (min.)																							
Profondeur du terrain (min.)																							

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)																							
Espace naturel minimum (%) (min.)																							

NOTES

Amendements

No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

PAR-26												
											CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	H HABITATION											
	C COMMERCE											
	I INDUSTRIE											
	R RÉCRÉATIF											
	R1	Récréatif extensif										•
	Co CONSERVATION											
	Co2	Conservation des paysages champêtres										•
	A AGRICULTURE											
	P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE											
												USAGES SPÉCIFIQUES
		Usages spécifiquement permis										
		Usages spécifiquement exclus										
		Usages mixtes										
												NORMES
	STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL											
		Isolée										
		Jumelée										
		En rangée										
	HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL											
		En étages (min. / max.)										
		En mètres (min. / max.)						- / 12				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL											
		Largeur (min.)										
	Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)											
	Nombre de logement par bâtiment (max.)											
MARGES												
	Avant (min.)											
	Latérales (min./totale min.)											
	Arrière (min.)											
											LOTISSEMENT	
	Superficie du terrain - m ² (min.)											
	Largeur du terrain (min.)											
	Profondeur du terrain (min.)											
											RAPPORTS	
	C.E.S. - % (max.)											
	Espace naturel minimum (%) (min.)											
											NOTES	



Divers

P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	•

Amendements

No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

PAR-27

CLASSES D'USAGES AUTORISÉES

H HABITATION					
C COMMERCE					
I INDUSTRIE					
R RÉCRÉATIF					
R1 Récréatif extensif		•			
Co CONSERVATION					
Co2 Conservation des paysages champêtres			•		
A AGRICULTURE					
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE					

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis					
Usages spécifiquement exclus					
Usages mixtes					

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL					
Isolée					
Jumelée					
En rangée					
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL					
En étages (min. / max.)					
En mètres (min. / max.)		- / 12			
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL					
Largeur (min.)					
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)					
Nombre de logement par bâtiment (max.)					
MARGES					
Avant (min.)					
Latérales (min./totale min.)					
Arrière (min.)					

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m ² (min.)					
Largeur du terrain (min.)					
Profondeur du terrain (min.)					

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)					
Espace naturel minimum (%) (min.)					

NOTES



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	•

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

PAR-28

CLASSES D'USAGES AUTORISÉES

H HABITATION									
C COMMERCE									
I INDUSTRIE									
R RÉCRÉATIF									
R1 Récréatif extensif			•						
Co CONSERVATION									
Co1 Conservation des milieux naturels				•					
A AGRICULTURE									
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE									



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	•

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis									
Usages spécifiquement exclus									
Usages mixtes									

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Isolée									
Jumelée									
En rangée									
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
En étages (min. / max.)									
En mètres (min. / max.)			- / 12						
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Largeur (min.)									
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)									
Nombre de logement par bâtiment (max.)									
MARGES									
Avant (min.)									
Latérales (min./totale min.)									
Arrière (min.)									

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m ² (min.)									
Largeur du terrain (min.)									
Profondeur du terrain (min.)									

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)									
Espace naturel minimum (%) (min.)									

NOTES

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	•

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

PAR-29	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	•
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
R1 Récréatif extensif	•
Co CONSERVATION	
Co1 Conservation des milieux naturels	•
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	•
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6.5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	•

PAR-30									
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES									
GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	H HABITATION								
C COMMERCE									
I INDUSTRIE									
R RÉCRÉATIF									
R1 Récréatif extensif			•						
Co CONSERVATION									
Co1 Conservation des milieux naturels				•					
A AGRICULTURE									
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE									
USAGES SPÉCIFIQUES									
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages mixtes								
NORMES									
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
	Isolée								
	Jumelée								
	En rangée								
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
	En étages (min. / max.)								
	En mètres (min. / max.)			- / 12					
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
	Largeur (min.)								
	Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)								
	Nombre de logement par bâtiment (max.)								
MARGES									
	Avant (min.)								
	Latérales (min./totale min.)								
	Arrière (min.)								
LOTISSEMENT									
	Superficie du terrain - m ² (min.)								
	Largeur du terrain (min.)								
	Profondeur du terrain (min.)								
RAPPORTS									
	C.E.S. - % (max.)								
	Espace naturel minimum (%) (min.)								
NOTES									

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

CON-1	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
Co CONSERVATION	
Co1 Conservation des milieux naturels	•
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	
Latérales (min./totale min.)	
Arrière (min.)	
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	
Largeur du terrain (min.)	
Profondeur du terrain (min.)	
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

CON-2

CLASSES D'USAGES AUTORISÉES

H HABITATION									
C COMMERCE									
I INDUSTRIE									
R RÉCRÉATIF									
Co CONSERVATION									
Co1 Conservation des milieux naturels									
A AGRICULTURE									
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE									

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis									
Usages spécifiquement exclus									
Usages mixtes									

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Isolée									
Jumelée									
En rangée									
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
En étages (min. / max.)									
En mètres (min. / max.)									- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Largeur (min.)									
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)									
Nombre de logement par bâtiment (max.)									
MARGES									
Avant (min.)									
Latérales (min./totale min.)									
Arrière (min.)									

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m ² (min.)									
Largeur du terrain (min.)									
Profondeur du terrain (min.)									

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)									
Espace naturel minimum (%) (min.)									

NOTES



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

CON-3

CLASSES D'USAGES AUTORISÉES

H HABITATION									
C COMMERCE									
I INDUSTRIE									
R RÉCRÉATIF									
Co CONSERVATION									
Co1 Conservation des milieux naturels								•	
A AGRICULTURE									
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE									

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis									
Usages spécifiquement exclus									
Usages mixtes									

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Isolée									
Jumelée									
En rangée									
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
En étages (min. / max.)									
En mètres (min. / max.)								- / 12	
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Largeur (min.)									
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)									
Nombre de logement par bâtiment (max.)									
MARGES									
Avant (min.)									
Latérales (min./totale min.)									
Arrière (min.)									

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m ² (min.)									
Largeur du terrain (min.)									
Profondeur du terrain (min.)									

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)									
Espace naturel minimum (%) (min.)									

NOTES



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

CON-4

CLASSES D'USAGES AUTORISÉES



Divers

P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

H HABITATION									
C COMMERCE									
I INDUSTRIE									
R RÉCRÉATIF									
Co CONSERVATION									
Co1 Conservation des milieux naturels									
A AGRICULTURE									
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE									

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis									
Usages spécifiquement exclus									
Usages mixtes									

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Isolée									
Jumelée									
En rangée									
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
En étages (min. / max.)									
En mètres (min. / max.)								- / 12	
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Largeur (min.)									
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)									
Nombre de logement par bâtiment (max.)									
MARGES									
Avant (min.)									
Latérales (min./totale min.)									
Arrière (min.)									

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m ² (min.)									
Largeur du terrain (min.)									
Profondeur du terrain (min.)									

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)									
Espace naturel minimum (%) (min.)									

NOTES

Amendements

No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

CON-5	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
Co CONSERVATION	
Co1 Conservation des milieux naturels	●
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	
Latérales (min./totale min.)	
Arrière (min.)	
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	
Largeur du terrain (min.)	
Profondeur du terrain (min.)	
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

CON-6										
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES										
GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	H HABITATION									
C COMMERCE										
I INDUSTRIE										
R RÉCRÉATIF										
Co CONSERVATION										
Co1	Conservation des milieux naturels				•					
A AGRICULTURE										
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE										
USAGES SPÉCIFIQUES										
	Usages spécifiquement permis									
	Usages spécifiquement exclus									
	Usages mixtes									
NORMES										
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL										
	Isolée									
	Jumelée									
	En rangée									
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL										
	En étages (min. / max.)									
	En mètres (min. / max.)				- / 12					
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL										
	Largeur (min.)									
	Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)									
	Nombre de logement par bâtiment (max.)									
MARGES										
	Avant (min.)									
	Latérales (min./totale min.)									
	Arrière (min.)									
LOTISSEMENT										
	Superficie du terrain - m ² (min.)									
	Largeur du terrain (min.)									
	Profondeur du terrain (min.)									
RAPPORTS										
	C.E.S. - % (max.)									
	Espace naturel minimum (%) (min.)									
NOTES										

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

CON-7

CLASSES D'USAGES AUTORISÉES

H HABITATION									
C COMMERCE									
I INDUSTRIE									
R RÉCRÉATIF									
Co CONSERVATION									
Co1 Conservation des milieux naturels								•	
A AGRICULTURE									
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE									

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis									
Usages spécifiquement exclus									
Usages mixtes									

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Isolée									
Jumelée									
En rangée									
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
En étages (min. / max.)									
En mètres (min. / max.)								- / 12	
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Largeur (min.)									
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)									
Nombre de logement par bâtiment (max.)									
MARGES									
Avant (min.)									
Latérales (min./totale min.)									
Arrière (min.)									

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m ² (min.)									
Largeur du terrain (min.)									
Profondeur du terrain (min.)									

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)									
Espace naturel minimum (%) (min.)									

NOTES



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

CON-8

CLASSES D'USAGES AUTORISÉES



Divers

P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

H HABITATION									
C COMMERCE									
I INDUSTRIE									
R RÉCRÉATIF									
Co CONSERVATION									
Co1 Conservation des milieux naturels						•			
A AGRICULTURE									
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE									

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis									
Usages spécifiquement exclus									
Usages mixtes									

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Isolée									
Jumelée									
En rangée									
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
En étages (min. / max.)									
En mètres (min. / max.)						- / 12			
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Largeur (min.)									
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)									
Nombre de logement par bâtiment (max.)									
MARGES									
Avant (min.)									
Latérales (min./totale min.)									
Arrière (min.)									

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m ² (min.)									
Largeur du terrain (min.)									
Profondeur du terrain (min.)									

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)									
Espace naturel minimum (%) (min.)									

NOTES

Amendements

No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

CON-9								
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES								
GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	H HABITATION							
	C COMMERCE							
	I INDUSTRIE							
	R RÉCRÉATIF							
	Co CONSERVATION							
	Co1 Conservation des milieux naturels			•				
	A AGRICULTURE							
	P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE							
	USAGES SPÉCIFIQUES							
		Usages spécifiquement permis						
		Usages spécifiquement exclus						
		Usages mixtes						
NORMES								
	STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL							
	En étages (min. / max.)							
	En mètres (min. / max.)							
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL							
	Largeur (min.)							
	Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)							
	Nombre de logement par bâtiment (max.)							
	MARGES							
	Avant (min.)							
	Latérales (min./totale min.)							
	Arrière (min.)							
LOTISSEMENT								
	Superficie du terrain - m ² (min.)							
	Largeur du terrain (min.)							
	Profondeur du terrain (min.)							
RAPPORTS								
	C.E.S. - % (max.)							
	Espace naturel minimum (%) (min.)							
NOTES								



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

Amendements	
No. de règlement	Date
1295-24	21-août-24

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	•
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

REC-1			
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES			
H HABITATION			
C COMMERCE			
I INDUSTRIE			
R RÉCRÉATIF			
R1 Récréatif extensif	•		
R2 Récréatif intensif		•	
Co CONSERVATION			
A AGRICULTURE			
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE			
USAGES SPÉCIFIQUES			
Usages spécifiquement permis		(1)	
Usages spécifiquement exclus			
Usages mixtes			
NORMES			
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
Isolée		•	
Jumelée			
En rangée			
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
En étages (min. / max.)		1 / 2	
En mètres (min. / max.)	- / 12	- / 12	
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
Largeur (min.)		7,5	
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)		- / 1 000	
Nombre de logement par bâtiment (max.)			
MARGES			
Avant (min.)		4,5	
Latérales (min./totale min.)		4,5 / -	
Arrière (min.)		4,5	
LOTISSEMENT			
Superficie du terrain - m ² (min.)		400	
Largeur du terrain (min.)		10	
Profondeur du terrain (min.)		40	
RAPPORTS			
C.E.S. - % (max.)		65	
Espace naturel minimum (%) (min.)		15	
NOTES			
(1) : R2-1, R2-3, R2-4 et R2-7			

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

REC-2						
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES						
H	HABITATION					
H1	Habitation unifamiliale			•		
C	COMMERCE					
C2	Commerce à nuisance modérée			•		
I	INDUSTRIE					
R	RÉCRÉATIF					
R1	Récréatif extensif	•				
R2	Récréatif intensif		•			
Co	CONSERVATION					
A	AGRICULTURE					
P	PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE					
USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis					(2)
	Usages spécifiquement exclus		(1)			
	Usages mixtes					
NORMES						
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL						
	Isolée		•	•	•	
	Jumelée					
	En rangée					
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL						
	En étages (min. / max.)		1 / 3	1 / 3	1 / 3	
	En mètres (min. / max.)	- / 12	- / 12	- / 12	- / 12	
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL						
	Largeur (min.)		6,5	6,5	6,5	
	Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	- / 1 400	75 / -	- / 1 400		
	Nombre de logement par bâtiment (max.)					
MARGES						
	Avant (min.)		4,5	4,5	4,5	
	Latérales (min./totale min.)		4,5 / -	4,5 / -	4,5 / -	
	Arrière (min.)		4,5	4,5	4,5	
LOTISSEMENT						
	Superficie du terrain - m ² (min.)		4000	18 500	4000	
	Largeur du terrain (min.)		45	150	45	
	Profondeur du terrain (min.)		60	60	60	
RAPPORTS						
	C.E.S. - % (max.)					
	Espace naturel minimum (%) (min.)					
NOTES						
(1) : R2-5 et R2-11						
(2) : C2-4						
Les normes de lotissement sont pour un lot desservi. Pour toutes autres situations, se référer aux normes de lotissement du Règlement de lotissement.						

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

REC-3						
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES						
H HABITATION						
C COMMERCE						
I INDUSTRIE						
R RÉCRÉATIF						
R1 Récréatif extensif			•			
Co CONSERVATION						
A AGRICULTURE						
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE						
P3 Parcs et espaces verts			•			
USAGES SPÉCIFIQUES						
Usages spécifiquement permis						
Usages spécifiquement exclus						
Usages mixtes						
NORMES						
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL						
Isolée						
Jumelée						
En rangée						
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL						
En étages (min. / max.)						
En mètres (min. / max.)			- / 12			
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL						
Largeur (min.)						
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)						
Nombre de logement par bâtiment (max.)						
MARGES						
Avant (min.)						
Latérales (min./totale min.)						
Arrière (min.)						
LOTISSEMENT						
Superficie du terrain - m ² (min.)						
Largeur du terrain (min.)						
Profondeur du terrain (min.)						
RAPPORTS						
C.E.S. - % (max.)						
Espace naturel minimum (%) (min.)						
NOTES						

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

REC-4	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
R1 Récréatif extensif	●
Co CONSERVATION	
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	
Latérales (min./totale min.)	
Arrière (min.)	
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	
Largeur du terrain (min.)	
Profondeur du terrain (min.)	
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

REC-6 (Abrogé)									
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES									
GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	H HABITATION								
C COMMERCE									
I INDUSTRIE									
R RÉCRÉATIF									
Co CONSERVATION									
A AGRICULTURE									
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE									
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages mixtes								
	NORMES								
	STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
	Isolée								
	Jumelée								
	En rangée								
	HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
	En étages (min. / max.)								
	En mètres (min. / max.)								
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
	Largeur (min.)								
	Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)								
	Nombre de logement par bâtiment (max.)								
	MARGES								
	Avant (min.)								
	Latérales (min./totale min.)								
	Arrière (min.)								
	LOTISSEMENT								
	Superficie du terrain - m ² (min.)								
	Largeur du terrain (min.)								
	Profondeur du terrain (min.)								
	RAPPORTS								
	C.E.S. - % (max.)								
	Espace naturel minimum (%) (min.)								
	NOTES								



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

Amendements	
No. de règlement	Date
1295-24	21-août-24

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

REC-7	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	•
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
R1 Récréatif extensif	•
Co CONSERVATION	
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	•
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6.5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

REC-8						
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES						
GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	H HABITATION					
	C COMMERCE					
	I INDUSTRIE					
R RÉCRÉATIF						
R1 Récréatif extensif		•				
R2 Récréatif intensif			•			
Co CONSERVATION						
A AGRICULTURE						
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE						
USAGES SPÉCIFIQUES						
Usages spécifiquement permis						
Usages spécifiquement exclus						
Usages mixtes						
NORMES						
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL						
Isolée			•			
Jumelée						
En rangée						
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL						
En étages (min. / max.)				1 / 2		
En mètres (min. / max.)	- / 12			- / 12		
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL						
Largeur (min.)				6.5		
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)				- / 1 400		
Nombre de logement par bâtiment (max.)						
MARGES						
Avant (min.)				4,5		
Latérales (min./totale min.)				4,5 / -		
Arrière (min.)				4,5		
LOTISSEMENT						
Superficie du terrain - m ² (min.)				4000		
Largeur du terrain (min.)				45		
Profondeur du terrain (min.)				60		
RAPPORTS						
C.E.S. - % (max.)						
Espace naturel minimum (%) (min.)						
NOTES						



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers

P.I.I.A.

LPTAA

Mouvement
de terrainContrainte
sonore

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

REF-1

CLASSES D'USAGES AUTORISÉES

H HABITATION

C COMMERCE

I INDUSTRIE

R RÉCRÉATIF

R1 Récréatif extensif

R2 Récréatif intensif

Co CONSERVATION

A AGRICULTURE

P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis

(1)

Usages spécifiquement exclus

Usages mixtes

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Isolée

●

Jumelée

En rangée

HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL

En étages (min. / max.)

1 / 2

En mètres (min. / max.)

- / 12 - / 12

DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Largeur (min.)

6,5

Superficie d'implantation - m² (min. / max.)

75 / -

Nombre de logement par bâtiment (max.)

MARGES

Avant (min.)

4,5

Latérales (min./totale min.)

4,5 / -

Arrière (min.)

4,5

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m² (min.)

4000

Largeur du terrain (min.)

45

Profondeur du terrain (min.)

60

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)

Espace naturel minimum (%) (min.)

NOTES

(1) R2-1

Amendements

No. de
règlement

Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	•

REF-2	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	•
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
R1 Récréatif extensif	•
Co CONSERVATION	
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	•
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6.5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

REF-3	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	•
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
R1 Récréatif extensif	•
Co CONSERVATION	
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	•
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6.5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

REF-4	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	•
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
R1 Récréatif extensif	•
Co CONSERVATION	
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	•
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6,5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

RUR-C-1	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	●
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
Co CONSERVATION	
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	●
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6.5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

RUR-C-2	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	•
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
Co CONSERVATION	
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	•
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6.5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

RUR-C-3							
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES							
H HABITATION							
H1	Unifamiliale	•					
C COMMERCE							
I INDUSTRIE							
R RÉCRÉATIF							
Co CONSERVATION							
A AGRICULTURE							
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE							
USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis						
	Usages spécifiquement exclus						
	Usages mixtes						
NORMES							
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL							
	Isolée	•					
	Jumelée						
	En rangée						
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL							
	En étages (min. / max.)	1 / 3					
	En mètres (min. / max.)	- / 12					
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL							
	Largeur (min.)	6.5					
	Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -					
	Nombre de logement par bâtiment (max.)						
MARGES							
	Avant (min.)	4,5					
	Latérales (min./totale min.)	4,5 / -					
	Arrière (min.)	4,5					
LOTISSEMENT							
	Superficie du terrain - m ² (min.)	4000					
	Largeur du terrain (min.)	45					
	Profondeur du terrain (min.)	60					
RAPPORTS							
	C.E.S. - % (max.)						
	Espace naturel minimum (%) (min.)						
NOTES							

Divers	
P.I.I.A.	•
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

RUR-C-4	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	•
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
Co CONSERVATION	
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	•
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6.5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

RUR-C-5	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	•
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
Co CONSERVATION	
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	•
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6.5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	•

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

RUR-C-6	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	•
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
Co CONSERVATION	
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	•
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6.5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

RUR-C-7	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	•
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
Co CONSERVATION	
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	•
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6.5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	•

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

RUR-C-8	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	•
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
Co CONSERVATION	
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	•
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6.5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA



CLASSES D'USAGES AUTORISÉES

H HABITATION

H1 Unifamiliale

C COMMERCE**I INDUSTRIE****R RÉCRÉATIF****Co CONSERVATION****A AGRICULTURE****P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE**

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis

Usages spécifiquement exclus

Usages mixtes

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Isolée

Jumelée

En rangée

HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL

En étages (min. / max.)

1 / 3

En mètres (min. / max.)

- / 12

DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Largeur (min.)

6,5

Superficie d'implantation - m² (min. / max.)

75 / -

Nombre de logement par bâtiment (max.)

MARGES

Avant (min.)

4,5

Latérales (min./totale min.)

4,5 / -

Arrière (min.)

4,5

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m² (min.)

4000

Largeur du terrain (min.)

45

Profondeur du terrain (min.)

60

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)

Espace naturel minimum (%) (min.)

NOTES

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Divers

P.I.I.A.

LPTAA

Mouvement
de terrainContrainte
sonore

Amendements

No. de
règlement

Date

Date: JJ MM AAAA



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

RUR-C-10	
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES	
H HABITATION	
H1 Unifamiliale	●
C COMMERCE	
I INDUSTRIE	
R RÉCRÉATIF	
Co CONSERVATION	
A AGRICULTURE	
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	
USAGES SPÉCIFIQUES	
Usages spécifiquement permis	
Usages spécifiquement exclus	
Usages mixtes	
NORMES	
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Isolée	●
Jumelée	
En rangée	
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
En étages (min. / max.)	1 / 3
En mètres (min. / max.)	- / 12
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL	
Largeur (min.)	6.5
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -
Nombre de logement par bâtiment (max.)	
MARGES	
Avant (min.)	4,5
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -
Arrière (min.)	4,5
LOTISSEMENT	
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000
Largeur du terrain (min.)	45
Profondeur du terrain (min.)	60
RAPPORTS	
C.E.S. - % (max.)	
Espace naturel minimum (%) (min.)	
NOTES	

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

MUL-RU-1



CLASSES D'USAGES AUTORISÉES

H HABITATION				
H1	Unifamiliale	•		
C COMMERCE				
C1	Commerce à nuisance faible		•	
C2	Commerce à nuisance modérée			•
I INDUSTRIE				
R RÉCRÉATIF				
Co CONSERVATION				
A AGRICULTURE				
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE				

Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	
Contrainte sonore	

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis				(1)
Usages spécifiquement exclus				
Usages mixtes				

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
Isolée	•	•	•	
Jumelée				
En rangée				
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
En étages (min. / max.)	1 / 3	1 / 3	1 / 3	
En mètres (min. / max.)	- / 12	- / 12		
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
Largeur (min.)	6.5	6.5	6.5	
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -	- / 1 500	- / 1 500	
Nombre de logement par bâtiment (max.)				
MARGES				
Avant (min.)	4,5	4,5	4,5	
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -	4,5 / -	4,5 / -	
Arrière (min.)	4,5	4,5	4,5	

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m ² (min.)	4000	4000	4000	
Largeur du terrain (min.)	45	45	45	
Profondeur du terrain (min.)	60	60	60	

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)				
Espace naturel minimum (%) (min.)				

NOTES

(1) : C2-5

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

MUL-RU-2



CLASSES D'USAGES AUTORISÉES

H	HABITATION								
C	COMMERCE								
I	INDUSTRIE								
R	RÉCRÉATIF								
R1	Récréatif extensif							•	
Co	CONSERVATION								
A	AGRICULTURE								
P	PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE								

Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis	(1)								
Usages spécifiquement exclus									
Usages mixtes									

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Isolée									
Jumelée									
En rangée									
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
En étages (min. / max.)									
En mètres (min. / max.)						- / 12			
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Largeur (min.)									
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)									
Nombre de logement par bâtiment (max.)									
MARGES									
Avant (min.)									
Latérales (min./totale min.)									
Arrière (min.)									

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m ² (min.)									
Largeur du terrain (min.)									
Profondeur du terrain (min.)									

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)									
Espace naturel minimum (%) (min.)									

NOTES

(1) : R1-1

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

MUL-RU-3



CLASSES D'USAGES AUTORISÉES

H HABITATION									
H1	Unifamiliale	•							
C COMMERCE									
I INDUSTRIE									
R RÉCRÉATIF									
Co CONSERVATION									
A AGRICULTURE									
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE									

Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis									
Usages spécifiquement exclus									
Usages mixtes									

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Isolée	•								
Jumelée									
En rangée									
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
En étages (min. / max.)		1 / 3							
En mètres (min. / max.)		- / 12							
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Largeur (min.)		6.5							
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)		75 / -							
Nombre de logement par bâtiment (max.)									
MARGES									
Avant (min.)		4,5							
Latérales (min./totale min.)		4,5 / -							
Arrière (min.)		4,5							

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m ² (min.)		4000							
Largeur du terrain (min.)		45							
Profondeur du terrain (min.)		60							

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)									
Espace naturel minimum (%) (min.)									

NOTES

Amendements	
No. de règlement	Date

Date: JJ MM AAAA

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS



Divers	
P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

MUL-RU-IN-1				
CLASSES D'USAGES AUTORISÉES				
H HABITATION				
H6 Maison mobile	•			
C COMMERCE				
C5 Commerce de gros, spécialisé et manufacturier		•		
I INDUSTRIE				
I1 Industrie à nuisance faible			•	
R RÉCRÉATIF				
Co CONSERVATION				
A AGRICULTURE				
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE				
USAGES SPÉCIFIQUES				
Usages spécifiquement permis		(3)	(2)	
Usages spécifiquement exclus		(1)		
Usages mixtes				
NORMES				
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
Isolée	•	•	•	
Jumelée				
En rangée				
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
En étages (min. / max.)	- / 1	1 / 2	1 / 2	
En mètres (min. / max.)	- / 12	- / 12		
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
Largeur (min.)	6.5	6.5	6.5	
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -	- / 1400	- / 1400	
Nombre de logement par bâtiment (max.)				
MARGES				
Avant (min.)	4,5	4,5	4,5	
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -	4,5 / -	4,5 / -	
Arrière (min.)	4,5	4,5	4,5	
LOTISSEMENT				
Superficie du terrain - m ² (min.)	4000	4000	4000	
Largeur du terrain (min.)	45	45	45	
Profondeur du terrain (min.)	60	60	60	
RAPPORTS				
C.E.S. - % (max.)				
Espace naturel minimum (%) (min.)				
NOTES				
(1) C5-2, C5-7, C5-10, C5-11				
(2) Seule l'industrie non contraignante est permise. Les activités commerciales et de services connexes à l'industrie (entreprise de transport, entreposage, commerce de gros, entrepreneurs en construction, etc.) et ce, sans restriction à l'égard de la superficie du bâtiment principal.				
(3) Seules les activités commerciales et de services connexes à l'industrie (entreprise de transport, entreposage, commerce de gros, entrepreneurs en construction, etc.) sont autorisées				

Amendements	
No. de règlement	Date
1268-23	27-11-2023

Date: JJ MM AAAA

MUL-RU-IN-2

CLASSES D'USAGES AUTORISÉES



Divers

P.I.I.A.	
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

H HABITATION					
H1	Unifamiliale			•	
C COMMERCE					
C5	Commerce de gros, spécialisé et manufacturier	•			
I INDUSTRIE					
I1	Industrie à nuisance faible		•		
R RÉCRÉATIF					
Co CONSERVATION					
A AGRICULTURE					
P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE					

USAGES SPÉCIFIQUES

Usages spécifiquement permis	(3)	(2)			
Usages spécifiquement exclus	(1)				
Usages mixtes					

NORMES

STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL					
Isolée	•	•	•		
Jumelée					
En rangée					
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL					
En étages (min. / max.)	1 / 3	1 / 3	1 / 3		
En mètres (min. / max.)	- / 12	- / 12	- / 12		
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL					
Largeur (min.)	6.5	6.5	6.5		
Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	- / 1400	- / 1400	75 / -		
Nombre de logement par bâtiment (max.)					
MARGES					
Avant (min.)	4,5	4,5	4,5		
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -	4,5 / -	4,5 / -		
Arrière (min.)	4,5	4,5	4,5		

LOTISSEMENT

Superficie du terrain - m ² (min.)	4000	4000	18 500		
Largeur du terrain (min.)	45	45	150		
Profondeur du terrain (min.)	60	60	60		

RAPPORTS

C.E.S. - % (max.)					
Espace naturel minimum (%) (min.)					

NOTES

- (1) C5-2, C5-7, C5-10, C5-11
 (2) Seule l'industrie non contraignante est permise. Les activités commerciales et de services connexes à l'industrie (entreprise de transport, entreposage, commerce de gros, entrepreneurs en construction, etc.) et ce, sans restriction à l'égard de la superficie du bâtiment principal.
 (3) Seules les activités commerciales et de services connexes à l'industrie (entreprise de transport, entreposage, commerce de gros, entrepreneurs en construction, etc.) sont autorisées

Amendements

No. de règlement	Date
1268-23	27-11-2023

Date: JJ MM AAAA